

Communiqué de presse  
1er juin 2018

**DISPOSITIF « ECONOMIE DE PROXIMITE » :**  
**LA VALLE DE CHAMONIX ATTRIBUE LES PREMIERES AIDES**

*La communauté de communes de la vallée de Chamonix a validé le principe d'une aide à l'économie de proximité à l'automne 2017. Après discussions avec le conseil régional et les chambres consulaires, partenaires de l'opération, le dispositif est opérationnel depuis la fin de l'hiver.*

*Le comité d'attribution de l'aide ECOPROX, composé de représentants des 4 communes et des chambres consulaires + Initiative Faucigny Mont Blanc, s'est réuni **le 22 mai pour étudier les premiers dossiers** complets et a validé les trois premières aides.*

Voici les trois premiers bénéficiaires de l'aide ECOPROX, plafonnée à 20% du coût des travaux éligibles, dans la limite de 10 000 euros par projet :

- projet ALPAIN : boulangerie à Argentière – création.
- projet L'ETAGE : salon de coiffure situé à Chamonix – rénovation.
- projet CHEX MAX : café situé à Servoz – rénovation.

Rappel : la CCVCMB a décidé de dédier **un budget de 300 000 euros sur 3 ans** à cette opération, sachant qu'une fois que l'aide locale est validée, le dossier est examiné à l'échelle du conseil régional qui peut attribuer une subvention d'un même montant (10 000 euros max, taux de 20% du coût des dépenses).

A noter également que la vallée de Chamonix est **le premier territoire en Haute-Savoie** qui déploie ce type d'aide en faveur de l'économie de proximité qui a **vocation à soutenir les commerces et activités répondant aux besoins du quotidien.**

Le comité d'attribution ECOPROX se réunira à la fin de l'été pour examiner les projets en cours d'instruction.

Pour plus d'infos :

<https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/economie.html>